

Réponse du Conseil administratif du 1^{er} février 2023 à l'interpellation écrite du 7 septembre 2022 de M^{mes} et MM. Kevin Schmid, John Rossi, Florence Kraft-Babel et Ruzanna Tarverdyan: «Fermeture du préau de l'école de Pâquis-centre; attentisme en Ville de Genève».

TEXTE DE L'INTERPELLATION

Le Conseil municipal a voté, le 28 juin dernier, dans un contexte mêlant depuis plusieurs mois trafic et consommation de crack dans le secteur, la fermeture du préau de l'école de Pâquis-centre.

Cette décision vise à:

- protéger ses usagers, élèves et professeurs;
- préserver la salubrité des lieux, sujets à de très nombreuses déprédations nocturnes notamment liées à la consommation de drogue.

C'est ainsi que le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité a été saisi à cet effet avant la pause estivale. Or nous apprenions par la presse dès le mois d'août dernier que ce même département, invoquant des difficultés techniques dont la teneur laisse à désirer, ne serait pas à même de délivrer cette prestation essentielle pour la population concernée avant la rentrée scolaire de 2023.

Consterné par cet attentisme, le Parti libéral-radical Ville de Genève regrette ce véritable déni de service public et appelle le service concerné à mettre en œuvre, dans l'immédiat, une étude de faisabilité sérieuse menant à la mise en œuvre rapide de la fermeture de ce préau, tenant compte de l'urgence exprimée par la population.

En ce sens, êtes-vous en mesure de nous communiquer un planning sur lequel le Conseil administratif est en mesure de s'engager?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Garantir la sécurité des utilisateurs au sein des bâtiments de la Ville est l'une des missions du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

Ainsi, et compte tenu de la problématique de plus en plus importante d'incivilités et d'insécurité rencontrées dans le préau de l'école de Pâquis-centre, et dans l'attente du vote de la proposition PR-1501 par le Conseil municipal, le

département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité a demandé à la Direction du patrimoine bâti de procéder à la mise en place en urgence des mesures provisoires suivantes:

- rehaussement de la clôture du préau à une hauteur de 180 cm;
- installation d'un portail équipé d'un système de contrôle d'accès et programmé pour une fermeture du préau de 22 h 30 à 7 h, tel que validé par le département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Suite à l'obtention de l'autorisation de construire de la part du Canton et à l'adjudication des travaux, le chantier a pu débiter le lundi 24 octobre 2022 pour se terminer le vendredi 4 novembre 2022.

Par ailleurs, il convient de préciser que la proposition PR-1501 (voir extrait ci-dessous), relative à la rénovation globale du préau de l'école de Pâquis-centre et à sa fermeture de manière définitive, a été renvoyée à la commission de travaux et des constructions en date du 25 janvier 2022:

Proposition du Conseil administratif du 8 décembre 2021 en vue de l'ouverture de 4 crédits (délibérations I à IV) pour un montant total de 4 010 700 francs, soit:

- délibération I: 3 244 800 francs destinés à la rénovation et reconfiguration complète du préau Lac de l'école de Pâquis-centre sise rue de Berne 50, sur les parcelles N° 7059 et 7142 de la commune de Genève, section Cité, ainsi qu'à la rénovation de la passerelle de liaison au-dessus de la rue de Berne;
- délibération II: 135 500 francs destinés à l'équipement en jeux du préau Lac de l'école de Pâquis-centre sise rue de Berne 50;
- délibération III: 323 100 francs destinés à l'intervention artistique dans le préau Central de l'école de Pâquis-centre sise rue de Berne 50 (concours Fonds d'art contemporain);
- délibération IV: 307 300 francs destinés au rehaussement à 1,6 m de la barrière d'enceinte du préau de l'école de Pâquis-centre sise rue de Berne 50, en vue d'une fermeture nocturne du préau de 22 h à 7 h.

La décision finale quant à la fermeture dudit préau reviendra donc au Conseil municipal lors du vote de la proposition PR-1501.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler